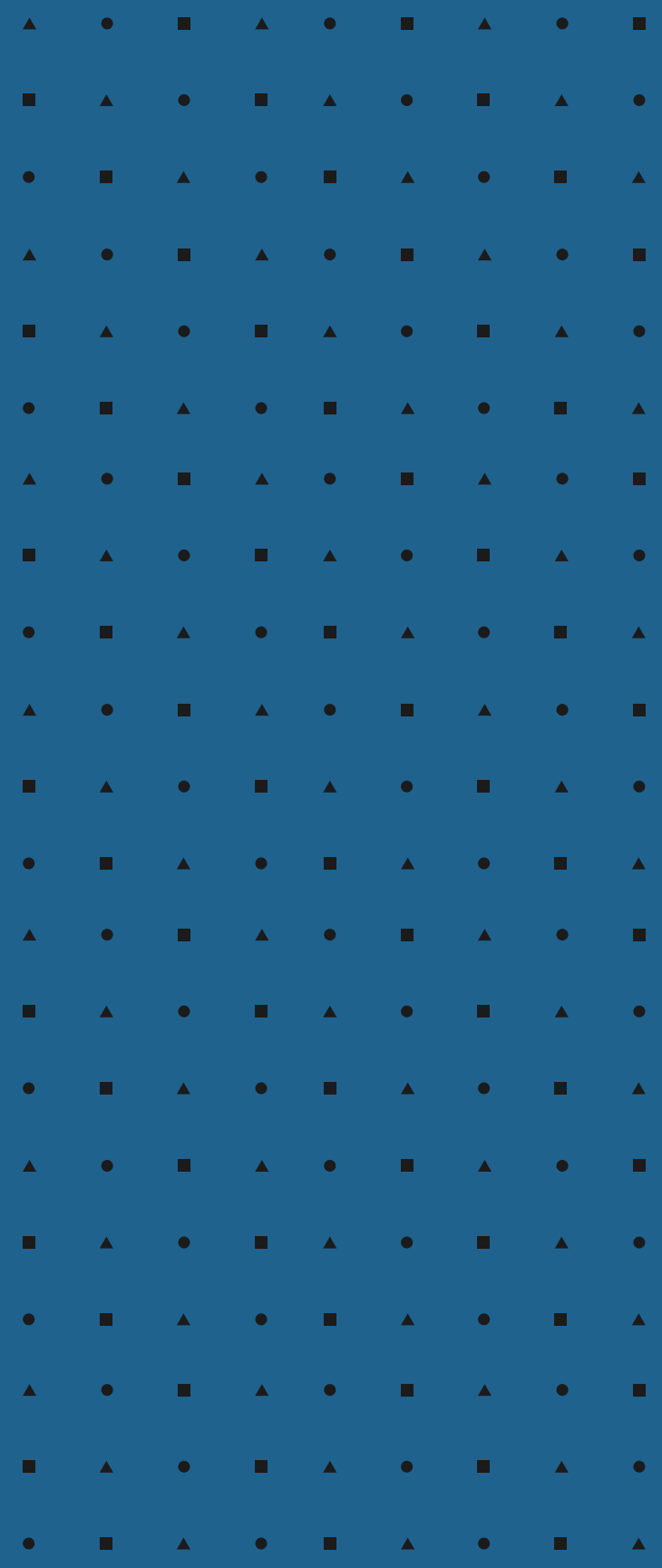


LES DISPOSITIFS DE FINANCEMENT DANS LES DOMAINES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Webinaire - mercredi 5 février 2025





Les Réseaux Régionaux Multi-Acteurs RRMA

12

Réseaux Régionaux Multi-Acteurs (RRMA)

1

Réseau départemental

1

Réseau des réseaux : la Cirrma

1 418

structures adhérentes aux RRMA



MISSION 1

Observatoire

des dynamiques de coopération et de solidarité internationales dans les territoires

MISSION 2

Animation territoriale

Organisation d'événements et de rencontres (CLES pour l'international, conférences, ateliers, groupes pays, permanences, etc.)

MISSION 6

Coordination

de programmes et de projets mutualisés



MISSION 3

Renforcement

de la capacité des acteurs à agir et de la **qualité** de leurs projets

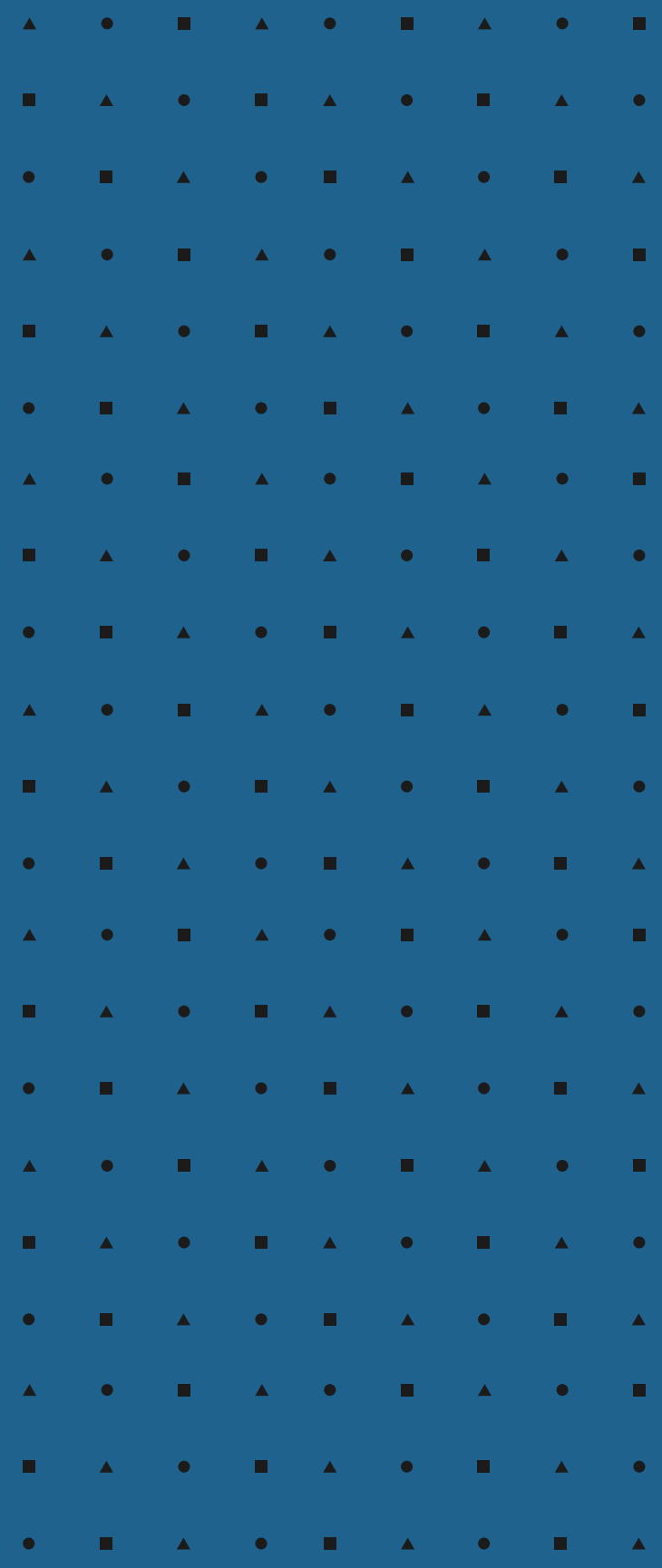
MISSION 5

Développement de l'engagement des territoires

en faveur de la CSI et des ODD

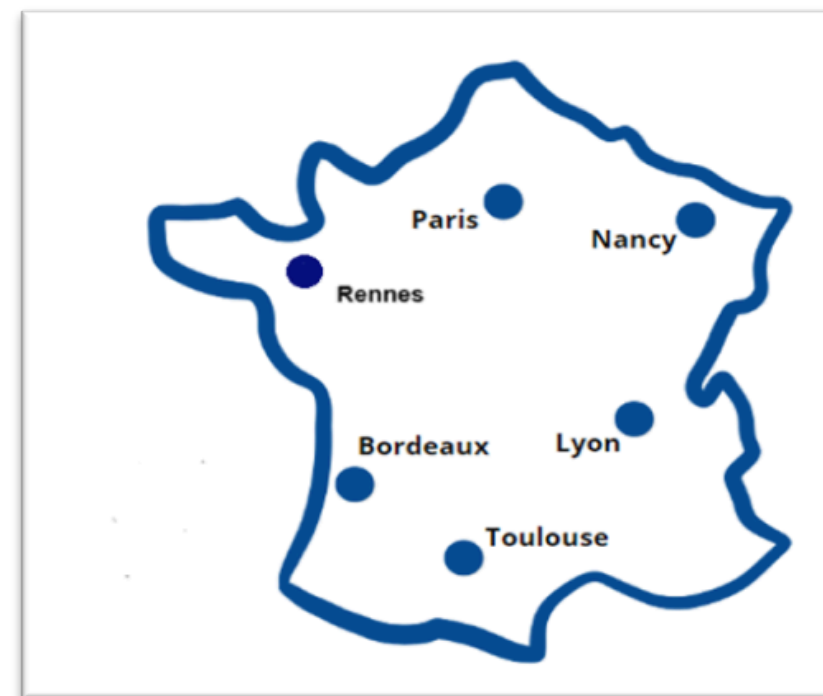
MISSION 4

Appui aux politiques publiques



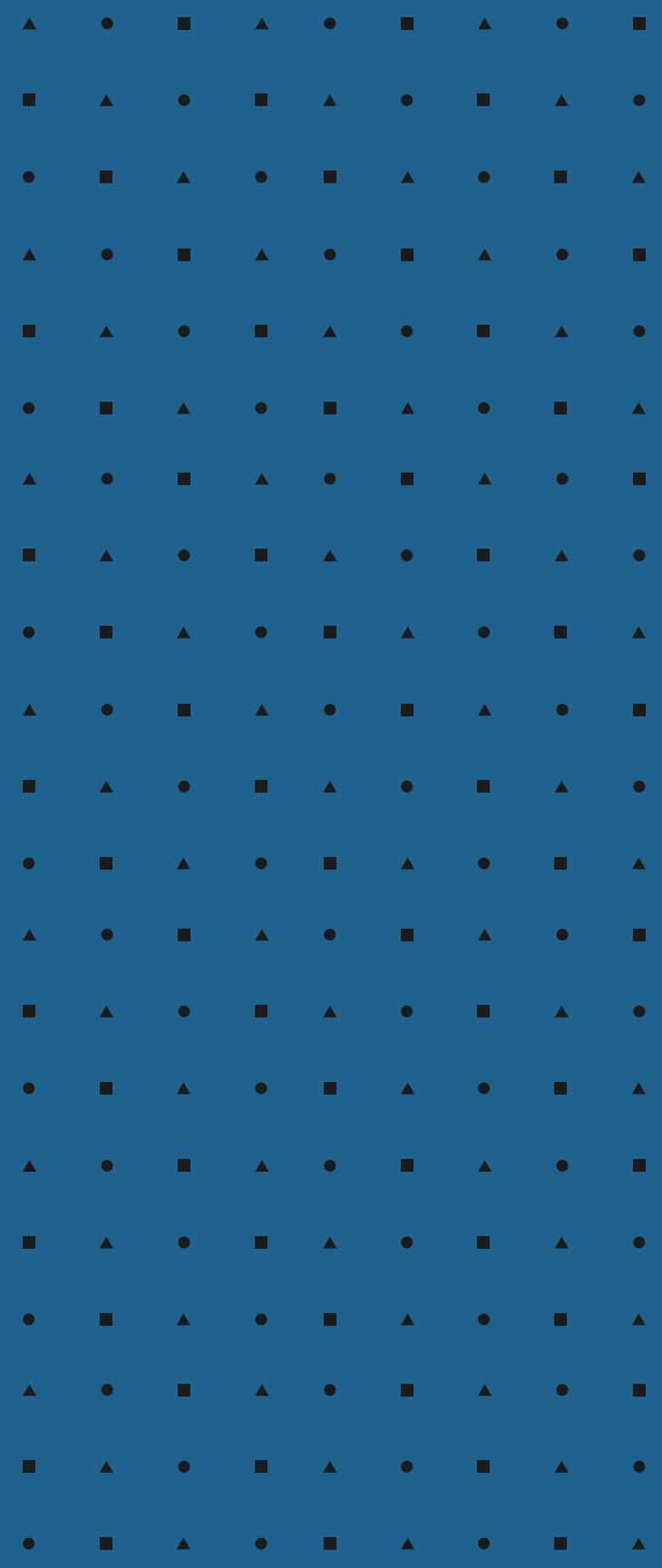
Le programme Solidarité Eau (pS-Eau)

Réseau multi-acteurs français qui s'engage pour garantir l'**accès à l'eau et à l'assainissement** et la **gestion durable** des ressources en eau dans les **pays en voie de développement**.

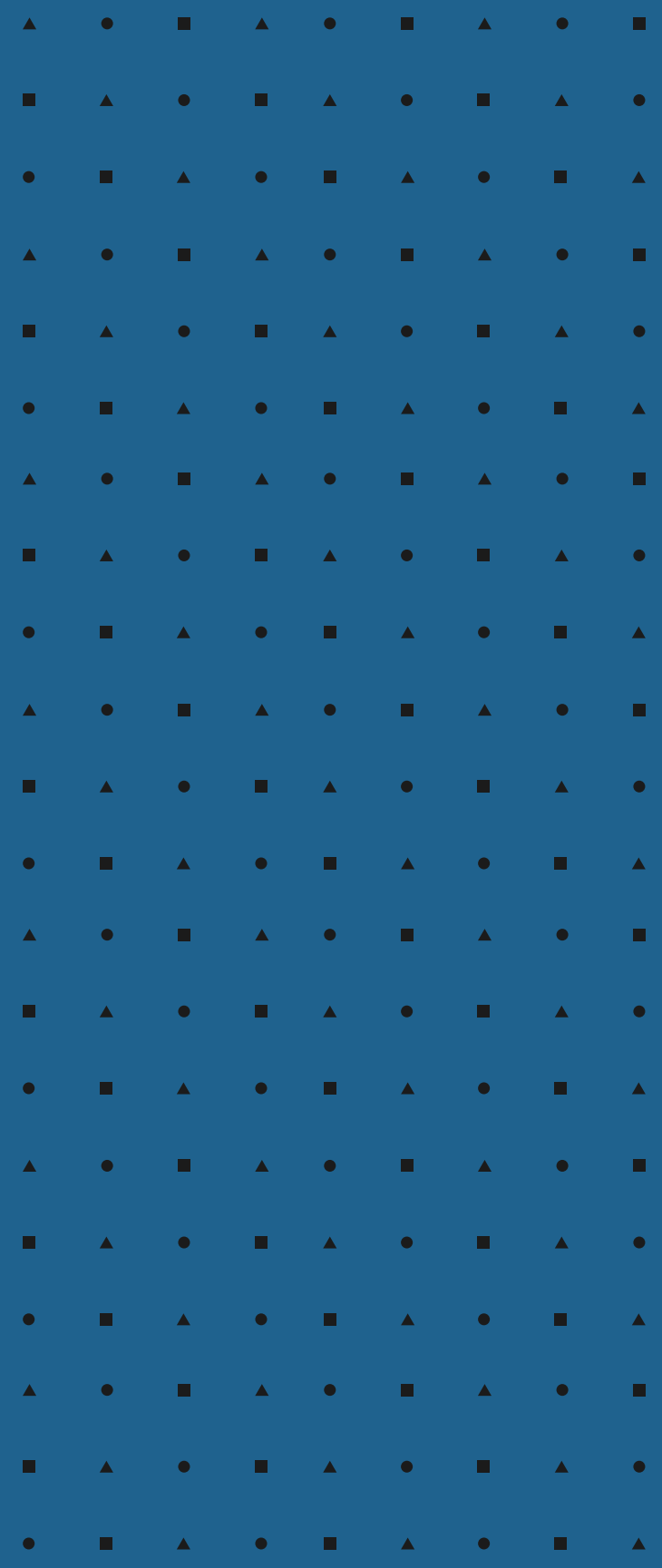


Que peut vous apporter le pS-Eau?

- **Appui conseil** pour les porteurs de projets (formations, rendez-vous individualisés)
- Des **outils** sur le site web (guides, publications, fiches pays, atlas des actions...)
- Une **base de données** : un réseau de 20 000 contacts (personnes, organismes)
- Des **informations** régulières sur le secteur (newsletters et mailings).
- **6 plateformes pays** : Sénégal, Liban, Madagascar, Togo, Bénin (Burkina Faso).



L'Agence de l'eau Loire-Bretagne



Co-financements accessibles en **Bretagne**

Les dispositifs spécifiques E&A

Métropole Rennes / Collectivité Eau du bassin Rennais / Syndicat d'Énergie 35

- **Fonds d'accès aux services essentiels - FASE**
 - Dépôt tout au long de l'année
 - Maximum 40 000€, jusqu'à 30% du montant total du projet
 - Pour en savoir plus : [LIEN](#)

Brest Métropole

- **AaP national projet 1% Eau & Assainissement**
 - Prévoir des actions d'ECSI
 - Maximum 8 000€ jusqu'à 30% du montant total du projet (ou 6000€ et 20% hors Métropole),
 - Pour en savoir plus : [LIEN](#)

Eau du Morbihan

- **AaP de solidarité internationale dans le domaine de l'eau**
 - Pays éligibles à l'APD hors zones rouges
 - Min 2000 € ; Max 30 000 €
 - Jusqu'à 70% du montant total du projet
 - Pour en savoir plus : [LIEN](#)

Autres dispositifs

Conseil Régional de Bretagne

- **Un AaP Solidarité internationale**
 - Min. 1000 € - Max 40 000 €
 - 2 dépôts dans l'année
 - Pour en savoir plus : [LIEN](#)
- **Un AaP spécifique pour ses territoires de coopération**
 - Pour en savoir plus : [LIEN](#)

Finistère

- **Ville de Brest - Solidarité Internationale**
 - Pour en savoir plus : [LIEN](#)
- **Quimper - Quimper Bretagne Occidentale**
 - à destination des associations
 - Pour en savoir plus : [LIEN](#)

Ille-et-Vilaine

- **Ville de Rennes - Fonds d'Aide au Développement (FAD)**
 - Accompagnement MIR
 - Pour en savoir plus : [LIEN](#)

Morbihan

- **Vannes - Golfe du Morbihan**
 - Soutien aux associations dont actions de solidarité internationale
 - Pour en savoir plus : [LIEN](#)
- **Ville de Lorient**
 - Pas d'AaP mais possibilité d'obtenir un soutien pour des actions de solidarité internationale
 - Pour en savoir plus : [LIEN](#)

Collectivités qui actionnent le 1% E&A

Ille-et-Vilaine

- Collectivité Eau du Bassin Rennais (via FASE)
- CC St Méen – Montauban
- SMP Ouest 35
- SME La Fôret de Paimpont
- SME du Pays de Bain
- SIE du Pays du Coglais
- St Lunaire
- Eau & Vilaine
- Eau des Portes de Bretagne

Côtes d'Armor

- Syndicat d'eau des Côtes d'Armor

Finistère

- Syndicat d'eau du Bas Léon
- Syndicat mixte des eaux de Pont an Ilis
- Lesneven Communauté
- Pays d'Iroise Communauté
- Le pays des Abers
- Morlaix Communauté
- Concarneau Cornouaille Agglomération
- Douarnenez Communauté
- Quimper Bretagne Occidentale
- Brest Métropole

Morbihan

- Commune d'Arradon
- Eau du Morbihan

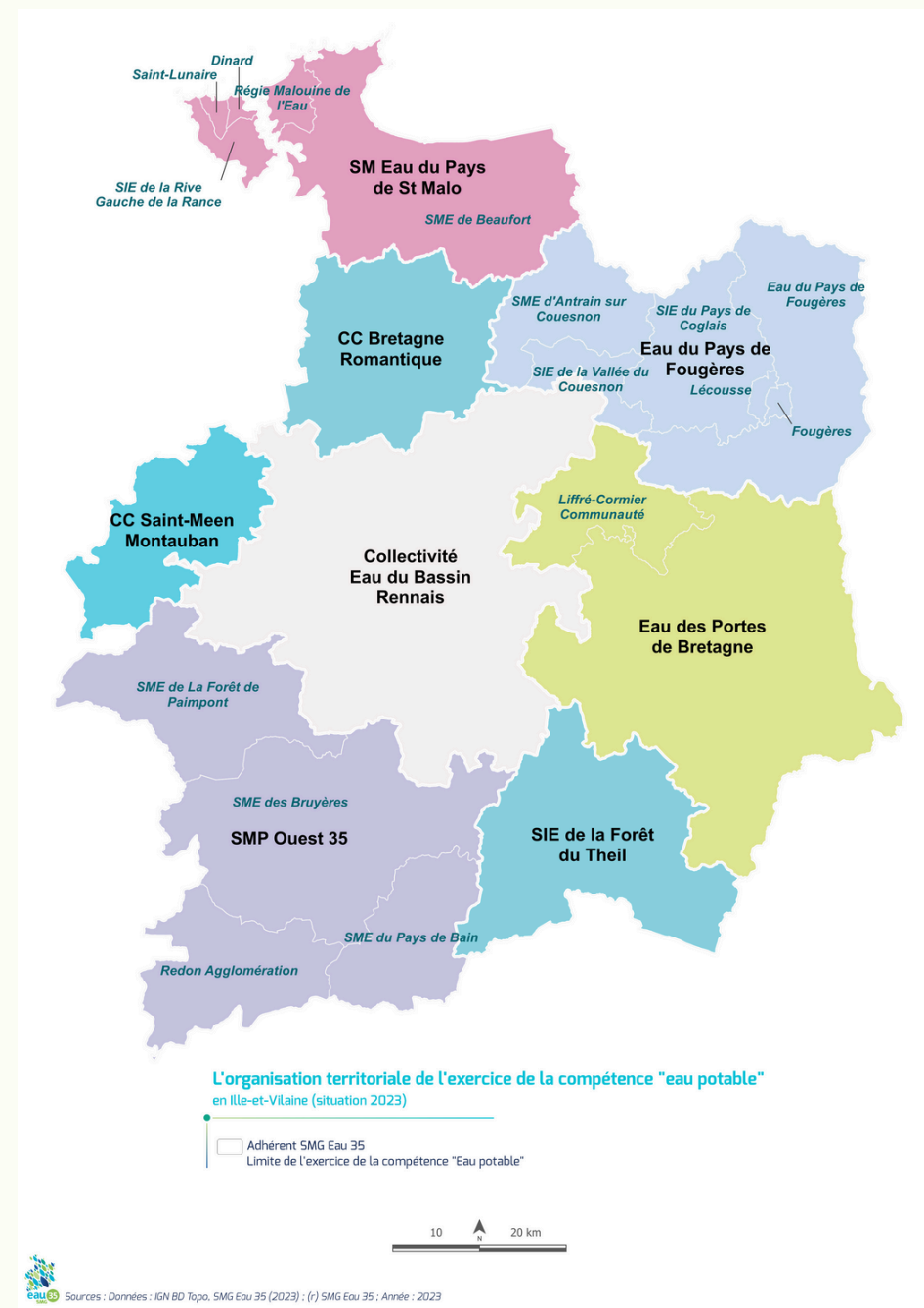
Etat des lieux issu de la veille réalisée par pS-Eau et RBS

Informez-nous si vous avez connaissance d'autres financeurs

Collectivités qui peuvent actionner le 1% E&A

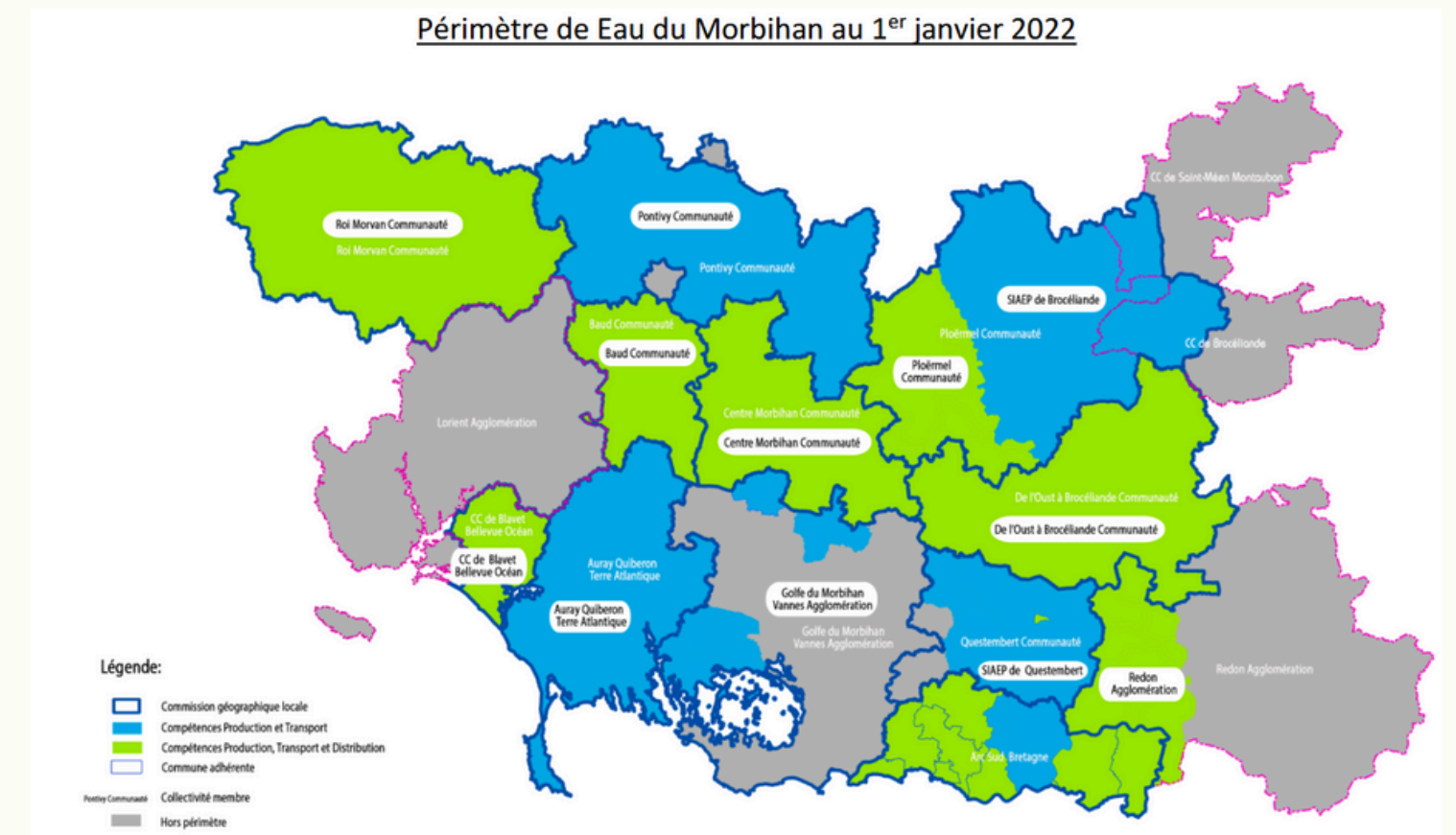
Ille-et-Vilaine

Carte disponible sur : <https://eau35.fr/leau-potable/>



Morbihan

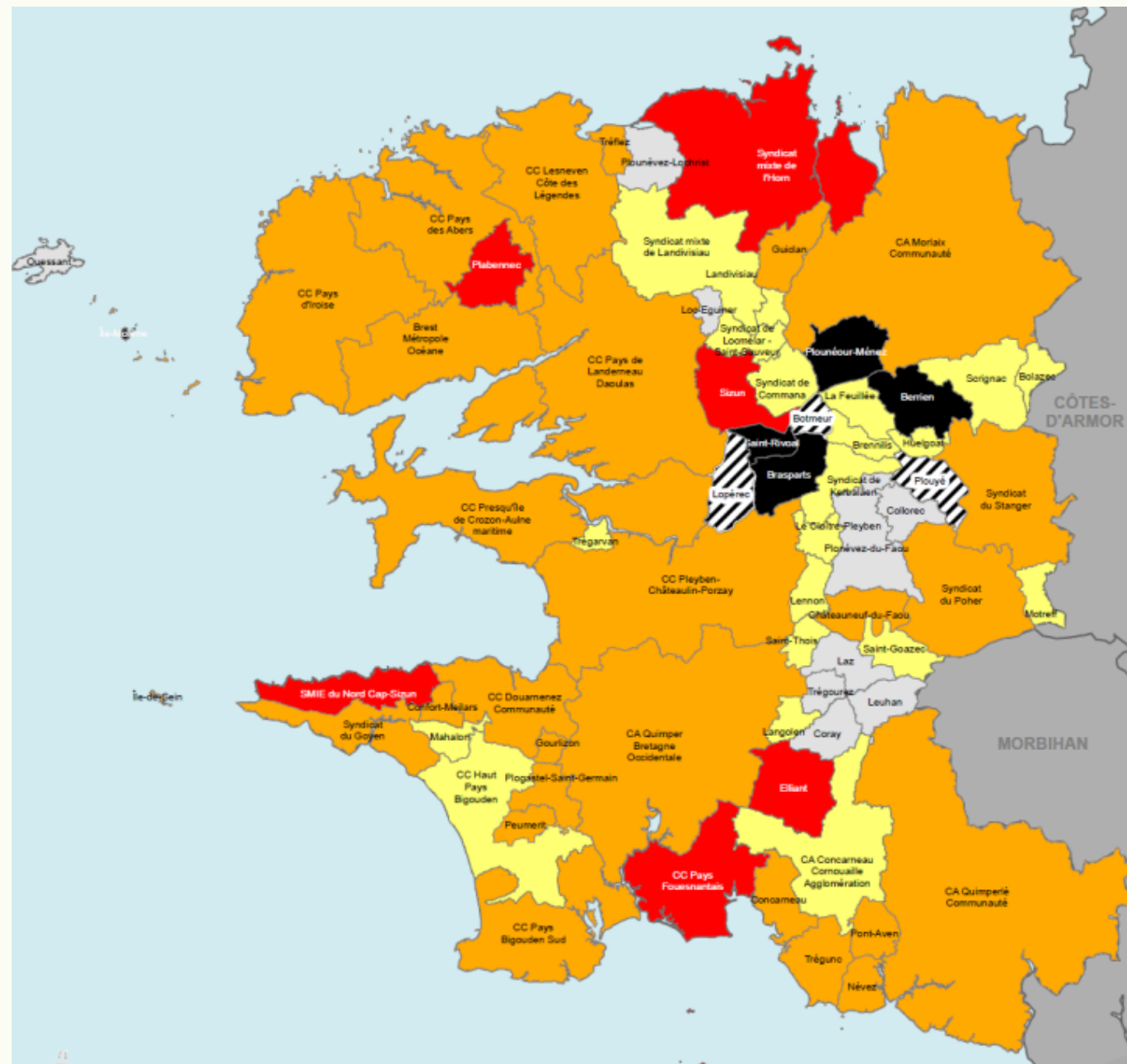
(cliquez sur la carte pour accéder au document : p7)



Collectivités qui peuvent actionner le 1% E&A

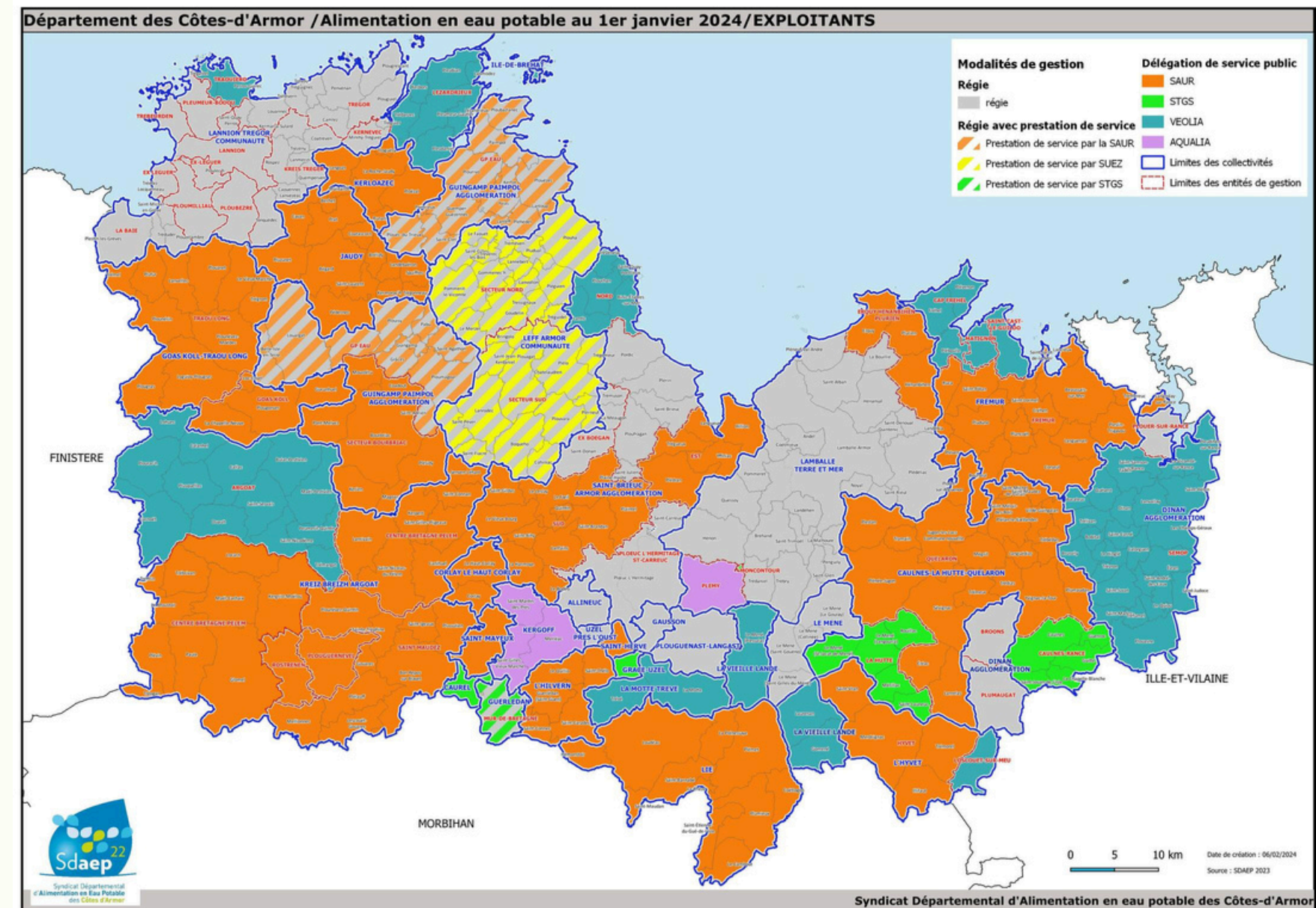
Finistère

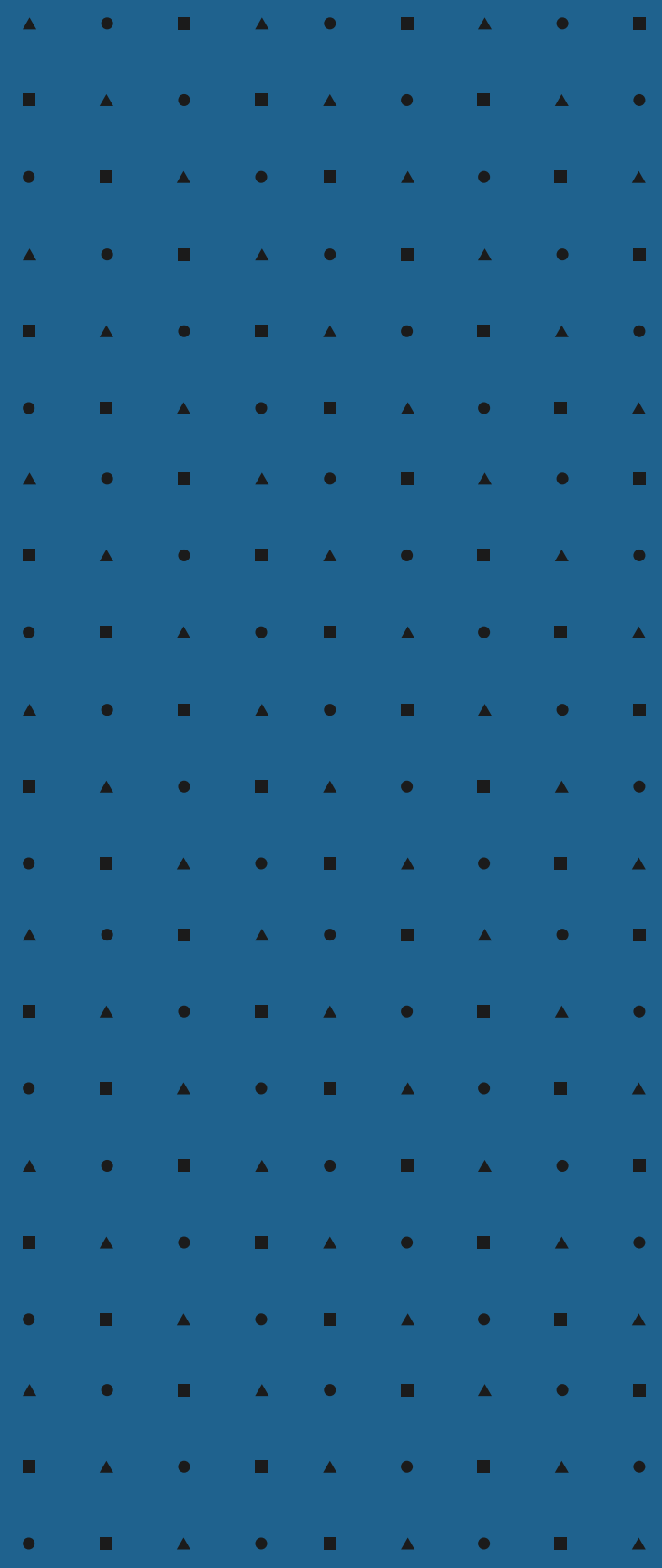
([cliquez sur la carte pour accéder au document : p7](#)).



Côtes d'Armor

Cliquez sur la carte pour accéder au site internet du SDAEP22 qui précise les collectivités en charge de l'eau dans les Côtes d'Armor





Co-financements accessibles en **Pays de la Loire**

Les dispositifs spécifiques E&A

Angers Loire Métropole

- Ouvert aux communes d'ALM et aux associations du territoire
- Financement de 30% à 50 % max. du budget total de l'action
- 1 seul dépôt de dossier / an

Vendée Eau

- Appel à projet permanent, pas de date limite, possibilité de déposer au fil de l'eau
- Ouvert aux acteurs vendéens
- Financement de 50 % max. du budget total de l'action

Métropole de Nantes

- Dispositif de solidarité internationale environnement et services urbains de Nantes Métropole
- Thématiques : Eau, assainissement, gestion des déchets, lutte contre le changement climatique
- Ouvert uniquement aux collectivités de la Métropole

Le Mans Métropole

- Pas d'AaP
- Ouvert aux acteurs (ASI, CT) du territoire métropolitain

Autres dispositifs

Département de Loire-Atlantique

- AaP Solidarité Sans Frontières
- Pour les ASI dont le siège est en Loire-Atlantique

Département de la Mayenne

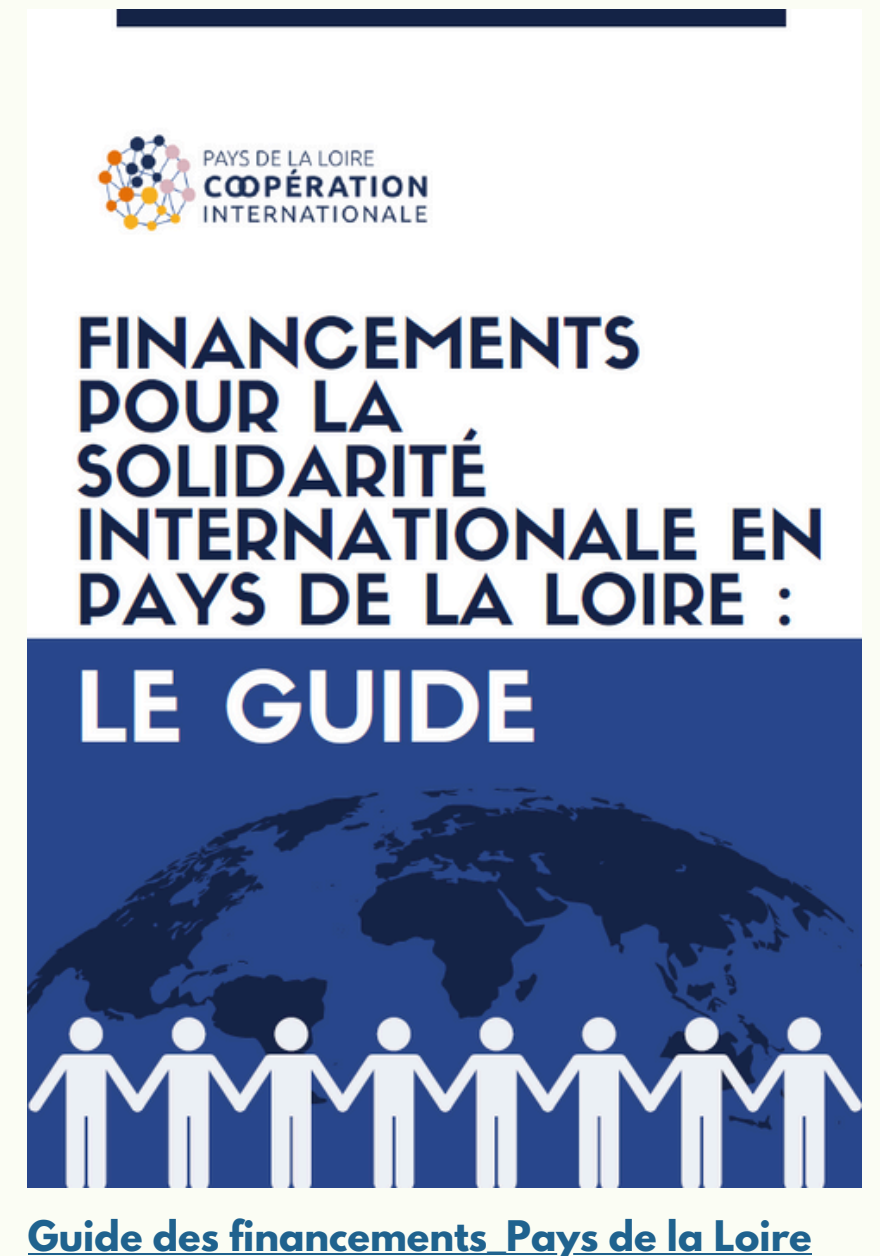
- Subvention au fil de l'eau
- Pour les ASI dont le siège est en Mayenne

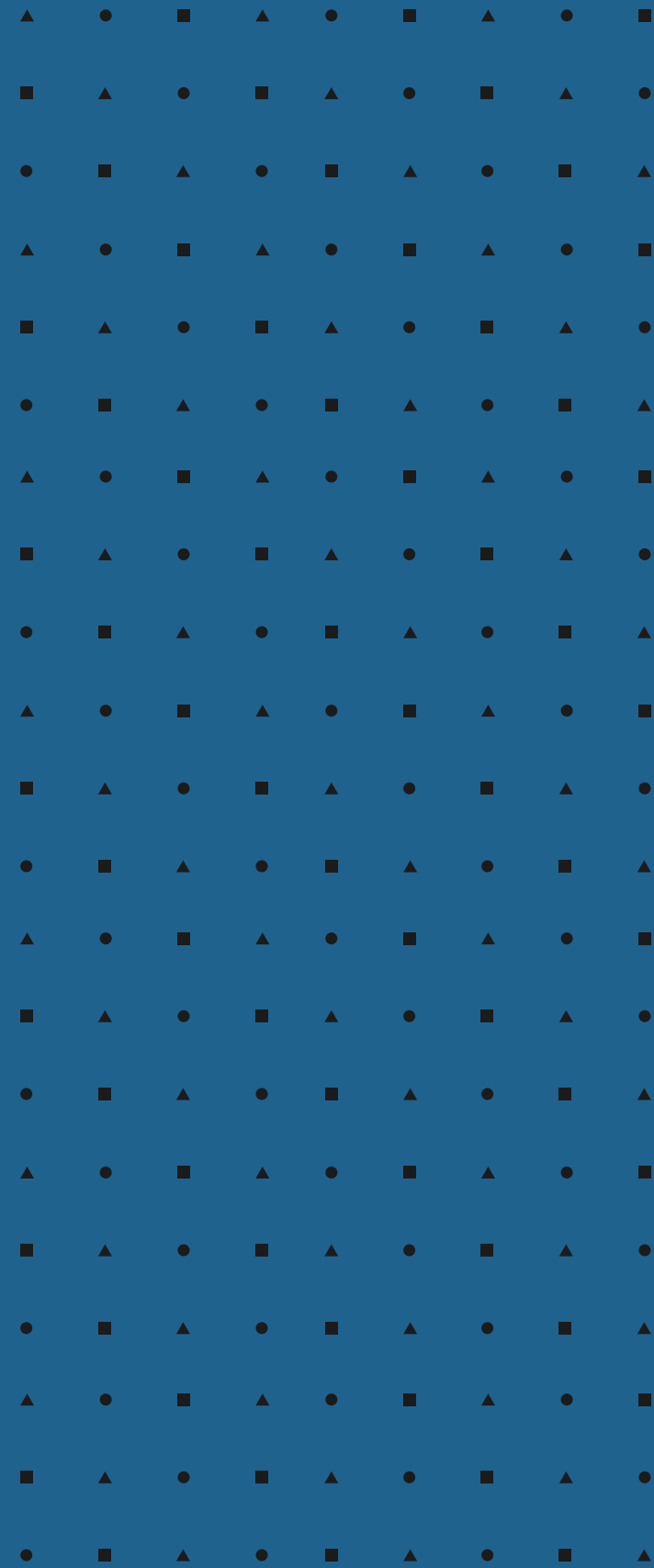
Département de Maine-et-Loire

- Aide à la solidarité internationale
- Pour les ASI dont le siège est en Maine-et-Loire

Ville de Nantes

- AaP Développement International Solidaire - APDIS
- Pour les ASI dont le siège est à Nantes





Co-financements accessibles à l'échelle nationale

Les dispositifs spécifiques E&A

Fonds Eau de la Métropole de Lyon

- 2 sessions d'attribution / an
- Dotation de 10 000€ min.
- 24 pays éligibles
- Financement jusqu'à 80% pour un projet inférieur à 80 000 €
- Financement jusqu'à 50% pour un projet supérieur à 80 000 €
- Abondé par l'AERMC
- Pour en savoir plus : [LIEN](#)

Ville de Paris - SOLIDAE

- AaP Eau - Déchets - Energie
- 1 session d'attribution / an
- Pour en savoir plus : [LIEN](#)

Métropole Aix-Marseille-Provence

- Dotation max. 200 000 €
- Financement jusqu'à 80% pour un projet inférieur à 50 000 €
- Financement jusqu'à 60% pour un projet supérieur à 50 000 €
- Abondé par l'AERMC et ses délégataires
- Pour en savoir plus : [LIEN](#)

Fonds privés

- [Saur Solidarités](#)
- [Fonds Suez Environnement](#)
- [Fondation Veolia](#)
- Etc.

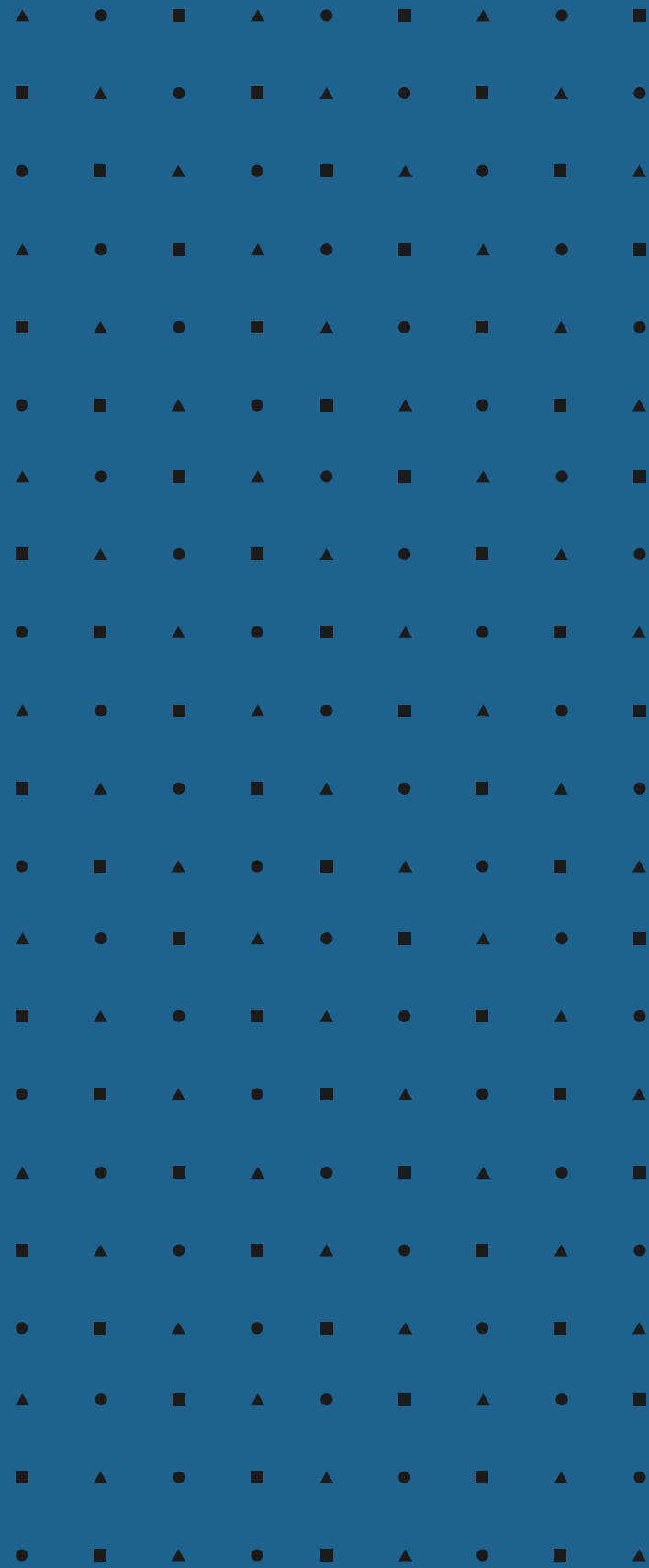
Autres dispositifs

Agence Française de Développement

- **Agence des micro-projets**
 - 2 sessions/an + appels thématiques.
 - 32 lauréats session printemps 24: dont 2 porteurs ligériens et 2 bretons. (2 E&A)
 - 33 lauréats session automne 24: dont 5 porteurs ligériens (5 E&A)
 - Montant dotation 3 000€ à 12 500€ (primo demande) ou 20 000€.
 - Taux d'aide 50% maxi. Valeur max 25%.
 - Non cumulable avec dotations MEAE, Praosim etc.
 - Pour aller plus loin : [LIEN](#)
- **Forim - PRAOSIM**
 - **87** lauréats en 2024 dont 10 projets E&A
 - Montant dotation 15 000€ maxi.
 - Taux d'aide 70% maxi. Ressources propres 10%, valorisation 5% max.
 - pour aller plus loin : [LIEN](#)
- **Guichet ONG de l'AFD**
 - 2 sessions de dépôts par an. Formulation d'une fiche projet puis dossier complet si accord.
 - Montant dotation 400 000€ minimum. Taux d'aide 60%
- **Fonds privés**
 - [Fondation Coallia Stéphane Hessel](#) (fin 2025)
 - Etc.

A retenir

- Des opportunités variées et ouvertes en Bretagne et Pays de la Loire notamment auprès des régions, départements, syndicats départementaux...
- Possibilité de combiner des financements mais s'assurer de plans de financement « réalistes » et prendre en compte la complexité de la gestion financière.
- Qui permettent des phases d'intervention « exploratoires » annuelles puis d'accompagner le « passage à l'échelle » sur des projets/programmes pluriannuels
- Privilégier et sécuriser des partenariats financiers « territoriaux » !!!



Questions